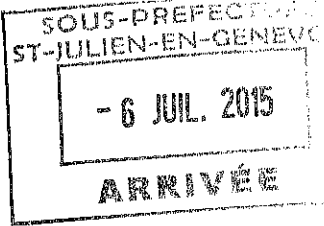


REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du Jeudi 25 juin 2015 Par suite d'une convocation en date du 19 juin 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 25 juin 2015 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 14 Délibération n°D_2015_06_25_03</p> 	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Christophe Albert, M. Fabrice Bonnard, M. Aurélien Chaine, M. Fabrice Excoffier, M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à Mme Nathalie Venancio, M. Alain Cartier à M. Patrick Falcoz, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie, Mme Sandrine Jallin à M. Alain Chamossset Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Fabrice Bonnard est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Projet d'agrandissement de l'école du Triolet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SIVU du groupe scolaire a travaillé en collaboration avec le CAUE 74 sur un projet d'agrandissement de l'école du Triolet.

Le projet, incluant le chiffrage, a été présenté aux membres du SIVU du groupe scolaire le 27 mai dernier.

Le projet a été présenté aux trois conseils municipaux des communes de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier par les membres du SIVU du groupe scolaire afin que chaque commune donne son accord de principe à la poursuite de l'étude de ce projet sachant que le coût est évalué à 4 016 100 € HT.

Le chiffrage comprend :

- un agrandissement d'environ 1 300 m² (cinq salles de classe (dont deux déjà existantes), une salle de motricité, deux salles de repos, un restaurant scolaire),
- la réhabilitation de l'existant (isolation, étanchéité, etc...).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe à la poursuite du projet.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa transmission le : 03 JUL. 2015</p> <p>Et de la publication le : 02 JUL. 2015</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 2 juillet 2015</p> <p>Le Maire, A. CHAMOSSSET</p>
--	---



Handwritten signature of the Mayor, Alain Chamossset.



Handwritten signature of the Mayor, Alain Chamossset.